

Compte Rendu du CTL du 24/01/2019 – DDFIP01

Vos élus CFDT-CFTC : **Frédéric SCHMITTER** (Titulaire) cftc.dgfip.01@gmail.com
Laetitia ALLEGRE (Suppléante) laetitia.allegre@dgfip.finances.gouv.fr
Claire DESGOUTTE (Experte) claire.desgoutte@dgfip.finances.gouv.fr

Ce CTL est le report de celui du 18/01/2019 qui n'a pu se tenir faute de quorum dû à un boycott par une partie des organisations syndicales. Vos élus CFDT-CFTC étaient présents et ont remis à la Direction un tract de mécontentement joint à ce compte-rendu.

Ont siégé : CFDT-CFTC, FO. La CGT et Solidaires ont quitté la séance après lecture de leur déclaration liminaire.

Evolution des emplois de la DDFIP de l'Ain pour 2019 (pour avis) :

La Direction présente le projet de répartition de la « pénurie » :

<i>Suppressions d'emplois 2019 DDFIP 01</i>	<i>A+</i>	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>Total</i>
Direction	-1		-1	-1	-3
SIP Oyonnax				-1	-1
SIE Belley			-1		-1
CDIF Trévoux				-1	-1
SPF Trévoux				-1	-1
Trésorerie de Châtillon sur Chalaronne			-1		-1
PCE Bourg antenne de Bellegarde			-1		-1
Total	-1	0	-4	-4	-9

<i>Redéploiement d'emplois 2019 DDFIP 01</i>	<i>A+</i>	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>Total</i>
PCE Bourg en Bresse			-1		-1
2° BDV			+1		+1
Trésorerie de Miribel			-2		-2
Trésorerie de Montluel			+2		+2
PCE Trévoux résidence d'Ambérieu en Bugey			-3		-3
PCE Trévoux résidence de Trévoux			+3		+3
TPM Amendes		-1	-1	-1	-3
SIP Amendes		+1	+1	+1	+3
Total	0	0	0	0	0

Pour vos élus CFDT-CFTC, il n'est pas question de cautionner ces suppressions d'emplois à travers un vote sur la nouvelle répartition des emplois 2019 dans l'Ain.

VOTE : CFDT-CFTC, FO : **CONTRE**

CFTC Finances Publiques

Le Secrétaire Départemental
Frédéric SCHMITTER

DDFIP de l'Ain
11, Bd Mal Leclerc – 01012 Bourg en Bresse Cedex
Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05
frederic.schmitter@dgfip.finances.gouv.fr

Section Locale CFTC Finances Publiques
Bureau 071 (RDC bât DDT)
situé au 23 rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05
cftc.dgfip.01@gmail.com

Vos élus CFDT-CFTC ont obtenu de la Direction les réponses suivantes aux questions posées dans leur déclaration liminaire :

-Géographie revisitée : le Directeur doit présenter un plan maintenant le nombre actuel de points de contacts ou plus, sans création d'emplois ou de services. Cela inclus les Maisons de Service Au Public dont les animateurs devront être en mesure d'être un point d'entrée de nos services (informations simples, mise en contact par prise de rendez-vous, ...). Pas d'agents des Finances Publics dans ces MSAP.

-Devenir des agents dont les postes seront restructurés : la DGFIP souhaite orienter le réseau vers un regroupement de certains services (SPF, SIE,...), une organisation en « back office » et « front office » (Trésoreries),... Cela engendrera forcément des conséquences pour les agents, la garantie de maintien étant supprimée dans les nouvelles règles de gestion RH. Cependant, le Directeur affirme n'avoir aucun intérêt à muter les agents contre leur gré. Des solutions seront envisagées pour éviter les déplacements d'office (travail à distance, ...).

-Agences comptables : à ce jour aucune des collectivités du département susceptibles de remplir les conditions requises ne s'est porté volontaire. Date limite le 31/03/19.

Vos élus CFDT-CFTC sont totalement opposés à ces suppressions d'emplois qui ne font que réduire chaque année un peu plus les capacités de travail et d'accueil de nos services et dégrader les conditions de travail des agents. La DGFIP a suffisamment contribué depuis plus de 10 ans à la réduction de la masse salariale de l'État. Cela suffit. Pour vos élus CFDT-CFTC il serait temps que les Finances Publiques soient enfin considérées comme une administration prioritaire dont les missions assurent à l'État et aux collectivités territoriales les moyens de mettre en œuvre leurs politiques nationales et locales en garantissant aux citoyens une égalité de traitement face à l'impôt. Il en va de l'unité nationale car le consentement à l'impôt n'est jamais définitivement acquis et passe notamment par la justice fiscale et la lutte contre la fraude, comme l'ont illustré certaines revendications des mouvements sociaux de ces dernières semaines.



!!! STOP AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !!!

CFTC Finances Publiques

Le Secrétaire Départemental
Frédéric SCHMITTER

DDFIP de l'Ain
11, Bd Mal Leclerc – 01012 Bourg en Bresse Cedex
Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05
frederic.schmitter@dgfip.finances.gouv.fr

Section Locale CFTC Finances Publiques
Bureau 071 (RDC bât DDT)
situé au 23 rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05
cftc.dgfip.01@gmail.com